

PLAN INTÉGRÉ DE GESTION DU PATRIMOINE MONDIAL



GOUVERNANCE LOCAL GESTION IDENTITÉ CULTUREL PATRIMOINE HISTOIRE ESPACE PUBLIC DURABLE PLANIFICATION

1. Contexte

Située sur le Danube, la vieille ville de Ratisbonne en Allemagne est un centre médiéval de commerce de l'Europe centrale. L'interaction entre influence culturelle et architecturale y est mise en valeur. 15 000 des 150 000 habitant·e·s de la ville vivent au cœur de ce patrimoine, qui compte 183 hectares et environ 1 000 monuments classés. Si on compare la Vieille ville de Ratisbonne aux centres des autres villes, elle se distingue par son haut degré de multifonctionnalité (foyers, lieux de travail, loisirs, gastronomie...)

La structure urbaine est le reflet de 2 000 ans de construction continue qui comprend des éléments à la fois Romains, Romans et Gothiques. L'ensemble des édifices de Ratisbonne, dont l'origine se situe entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle, continue d'imprégner le paysage urbain avec ses hauts bâtiments, ses rues étroites et obscures et ses imposantes fortifications. Ces structures comprennent des demeures et tours médiévales qui appartenaient à la noblesse, un grand nombre d'églises et d'ensembles monastiques, ainsi qu'un vieux pont de pierre du XII^{ème} siècle. Depuis 2006, la Vieille ville de Ratisbonne est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

En tant que Ville du Patrimoine Mondial, Ratisbonne a pour tâche, entre autre, de présenter un Plan de gestion détaillant la façon dont les valeurs universelles du Patrimoine mondiale seront conservées et préservées. Ratisbonne a préparé un concept de protection et de développement intégré et orienté sur l'action, à appliquer à la zone du Patrimoine mondial. Il définit et coordonne les principes fondamentaux, objectifs et mesures requis pour la protection, la conservation, l'usage et le développement des ressources du Patrimoine mondial.

L'OBJECTIF EST DE DÉVELOPPER UNE NOUVELLE APPROCHE POUR LA GESTION DE ZONES URBAINES HISTORIQUES EN FAISANT CORRESPONDRE LE PAYSAGE URBAIN HISTORIQUE HÉRITÉ AUX DEMANDES MODERNES DE SES USAGER·ÈRE·S.

2. Ratisbonne et la culture

La ville de Ratisbonne a démarré, en coopération avec les agents culturel·le·s, artistes et citoyen·ne·s de Ratisbonne, un processus visant à forger le paysage culturel du futur et à formuler les conditions du déroulement possible de l'art et la culture pour les prochaines années : le Plan de développement culturel « Agenda 2020 ». Il représente le cadre des actions directrices de la politique culturelle pour les années à venir. La politique culturelle « Agenda 2020 » doit être entendue comme étant une composante de la politique urbaine générale.

La ville de Ratisbonne se sent responsable envers son passé et son histoire culturelle et accepte en même temps les défis supposés par les tendances actuelles. Afin d'assurer la continuité et la tradition d'une part et le développement ultérieur d'un espace urbain dynamique d'autre part, le rôle futur du Patrimoine mondial et ses impacts sur la société civile mais aussi la casquette culturelle vivante doivent être pris en compte dans le Plan de développement culturel.

Intégrer la sensibilisation au patrimoine culturel au sein du développement durable local et régional, est l'intention sous-jacente du processus et de la mise en œuvre du Plan de gestion. Ceci correspond exactement aux principes de l'Agenda 21 de la Culture. Comme le souligne le principe 9 : « Le patrimoine culturel tangible et intangible est le témoignage de la créativité humaine et le substrat de l'identité des peuples. La vie culturelle recouvre la sauvegarde et la valorisation des traditions des peuples en même temps que la création et l'innovation dans les modes d'expression propres à chacun. » La question de l'identité des peuples, d'une ville, de l'intégralité d'un paysage urbain historique est inextricablement liée à la question du passé et du patrimoine. Un Plan de gestion culturelle intégrée est l'instrument innovant pour gérer efficacement la sauvegarde et le développement durables des zones urbaines historiques et leur patrimoine culturel, avec la volonté d'en faire des lieux attrayants, compétitifs et multifonctionnels.

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

1.1. Principal objectif

L'objectif fondamental du Plan de gestion intégrée du patrimoine mondial est de développer une nouvelle approche à la gestion des zones urbaines historiques en faisant correspondre le paysage urbain historique hérité, les structures mais aussi l'identité des lieux aux demandes modernes de ses usager·ère·s. Ce sera rendu possible en convertissant le patrimoine culturel (immatériel et matériel)



en ressource première pour répondre à ces demandes en concurrence, sans rétrograder pour autant ses qualités intrinsèques. Toutes les parties prenantes doivent être identifiées et intégrées de façon permanente au processus ; un système de suivi doit également être mis en place afin de garantir la réussite de la mise en œuvre du plan.

1.2. Développement du projet

Le plan de gestion intégrée du patrimoine mondial de Ratisbonne a été préparé par le Groupe de travail pour le plan de gestion et les participant·e·s au Dialogue sur le patrimoine mondial à Ratisbonne. Différentes parties prenantes ont été invitées à participer et collaborer au processus d'élaboration, notamment des départements de l'administration de la ville mais aussi des groupes non gouvernementaux à l'œuvre dans la ville. Des agents régionaux ainsi que le gouvernement régional ont été intégrés au processus et assurent toujours une vaste représentation des différentes opinions et des groupes d'intérêt.

LE PLAN A RENFORCÉ LA SENSIBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MAIS AUSSI DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION À LA VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL DE RATISBONNE.

Le programme URBACT est un programme européen d'échanges et d'apprentissage, qui promeut le développement urbain durable. Il permet aux villes de partager les bonnes pratiques et les leçons tirées avec tou·te·s les professionnel·le·s impliqué·e·s dans la politique urbaine à travers toute l'Europe. Des partenariats entre Ratisbonne (Partenaire leader), Graz (Autriche), Naples (Italie), Vilnius (Lituanie), Sighisoara (Roumanie), Liverpool (Royaume-Uni), Lublin (Pologne), Poitiers (France), et La Valette (Malte) ont donc été conçus en vue de faciliter les échanges entre les villes du patrimoine sur les défis communs et leurs opportunités. L'expérience au sein du projet, l'interaction et l'échange entre les villes partenaires, et les leçons tirées ont été intégrés au développement local du Plan de gestion du patrimoine culturel de Ratisbonne.

Depuis sa désignation par l'UNESCO comme site de Patrimoine mondial, l'ensemble de la population de Ratisbonne exprime sa fierté de recevoir ce titre mais aussi à l'égard de l'histoire de la ville. De par son caractère inclusif, le processus de développement du Plan de gestion a renforcé la sensibilisation de la société civile mais aussi des agents de l'administration gouvernementale à la valeur du patrimoine culturel de Ratisbonne.



4. Impacts

1.1. Impacts directs

Impacts sur le gouvernement local

L'approche intégrée du Plan de gestion est un concept innovant pour Ratisbonne. L'attention particulière portée à la participation civique et l'intégration de toutes les parties prenantes a prouvé être la bonne façon de susciter une profonde compréhension et conscience des domaines multiples d'action du Patrimoine culturel. Selon une approche intersectorielle, le groupe de travail, réunissant plusieurs branches administratives et acteur·rice·s locaux·les de la société civile, et le travail continu du processus de suivi a permis de garantir une large base d'intérêts et de connaissances. Des solutions locales sont cherchées pour les défis mondiaux.

Impact sur la culture et les agents culturel·le·s locaux·les

La vie culturelle à Ratisbonne bénéficie de plusieurs fonds gouvernementaux destinés à des domaines d'action en dehors du Plan de gestion. L'Office du tourisme du Patrimoine mondial a été ouvert en 2011, et présente une exposition permanente et des expositions temporaires sur les différents aspects de la culture au sein du Ville du Patrimoine mondial. L'office est fréquenté à la fois par des touristes et des habitant·e·s de Ratisbonne. Les activités définies et les mesures concrètes du domaine d'action « Culture » sont réalisées sous forme de processus permanent.

Impact sur le territoire et sur la population

Le processus constant de participation civique avec son forum de Dialogue sur le Patrimoine mondial fonctionne sous forme de portes ouvertes au public. Le patrimoine culturel mondial est devenu un sujet pour tou·te·s les citoyen·ne·s et non pas seulement pour l'administration. La sensibilisation à la nécessité de sa préservation et à la continuité de sa protection a été disséminée auprès de tous les groupes de la population locale. Un travail constant dans les relations publiques, un travail avec les différents groupes d'âge, des activités de toutes sortes dans les différents domaines d'action ont établi le grand intérêt des habitant·e·s de la ville et des alentours envers les ressources du patrimoine mondial.

1.2. Continuité

Le plan de gestion intégrée du patrimoine mondial de Ratisbonne est un concept réussi, poursuivi sous l'égide de la Coordination du patrimoine mondial. Des améliorations et des mises à jour constantes mais aussi le contrôle des projets déjà mis en œuvre appartenant aux différents domaines d'action sont garantis à travers un suivi régulier organisé par le Comité de gestion du patrimoine mondial.

Le groupe de travail du plan de gestion continue d'organiser régulièrement des réunions une fois par an, pour piloter et contrôler ; le dialogue politique est prévu tous les deux ans pour apporter de nouvelles idées et de nouveaux élan et pour susciter encore davantage l'intérêt du public envers le Patrimoine mondial. Le plan de gestion est devenu un outil majeur de l'administration de la ville pour intégrer encore davantage le patrimoine culturel à tous les aspects de la vie de la ville, que ce soit la culture, la construction, l'économie, le tourisme, etc.

LE PLAN DE GESTION EST DEVENU UN OUTIL MAJEUR DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE POUR INTÉGRER ENCORE DAVANTAGE LE PATRIMOINE CULTUREL À TOUS LES ASPECTS DE LA VIE DE LA VILLE, QUE CE SOIT LA CULTURE, LA CONSTRUCTION, L'ÉCONOMIE, LE TOURISME, ETC.

5. En savoir plus

La ville de Ratisbonne a été candidate à la deuxième édition du Prix international CGLU-Ville de Mexico-Culture21 (janvier-mai 2016). En juin 2016, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Texte approuvé en décembre 2016.

Bonne pratique publiée en janvier 2017.

Cette fiche a été élaborée par Monika Göttler, directrice du projet de coordination du patrimoine mondial, Ratisbonne, Allemagne.

Contact : [Goettler.Monika \(at\) regensburg.de](mailto:Goettler.Monika(at)regensburg.de)
[Ripp.Matthias \(at\) regensburg.de](mailto:Ripp.Matthias(at)regensburg.de)

Site Internet : www.regensburg.de